

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 02 AVRIL 2015**

Délibération
n° 2015.04.128

**Maison de
l'Entreprendre :
convention de
partenariat 2015/2016
avec le Centre
information jeunesse
d'Angoulême**

LE DEUX AVRIL DEUX MILLE QUINZE à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 mars 2015**

Secrétaire de séance : Xavier BONNEFONT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Mireille BROSSIER à Guy ETIENNE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine FRANCOIS ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Michel GERMANEAU, Annie MARAIS à André LANDREAU, Annie MARC à Isabelle FOSTAN, Catherine PEREZ à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Patrick BOURGOIN, Vincent YOU à Philippe VERGNAUD

Excusé(s) :

Jacques DUBREUIL

Absent(s) :

Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Martine FRANCOIS ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine PEREZ, Olivier RIVIERE, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 AVRIL 2015

**DELIBERATION
N° 2015.04.128**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD**

**MAISON DE L'ENTREPRENDRE : CONVENTION DE PARTENARIAT 2015/2016 AVEC LE
CENTRE INFORMATION JEUNESSE D'ANGOULEME**

Dans le cadre du programme général de soutien à l'emploi et à l'économie, le GrandAngoulême souhaite améliorer l'accueil des porteurs de projets et des entrepreneurs.

Il est proposé de créer une Maison de l'Entreprendre qui aura pour vocation de devenir la porte d'entrée identifiée pour tous les porteurs de projets du territoire et d'apporter l'ensemble des réponses aux questions posées pour créer, reprendre ou développer une entreprise.

Dans un premier temps, la Maison sera située au 2 rue Jean Mermoz (à l'angle du Boulevard Besson Bey) et accueillera l'Atelier Régional des Bourses Désir d'Entreprendre ainsi qu'un(e) chargé(e) de premier accueil et d'orientation des premiers contacts. A ce stade, il n'est pas envisagé de regrouper physiquement tous les acteurs et partenaires.

Ensuite, la Maison de l'Entreprendre intégrera le futur Business Center du pôle économique de la Gare.

Elle sera animée par le pôle économique du GrandAngoulême et une organisation en comités techniques sera proposée (« accès aux financements », « innovation », « création »).

Un comité de pilotage composé des signataires se réunira autant que nécessaire afin de piloter et coordonner les actions.

Les partenaires du développement économique du territoire ont été associés et des conventions de partenariat ont ou vont être signées avec :

- ❑ Le Conseil Régional Poitou-Charentes : convention générale
- ❑ Charente Développement : convention répartissant les missions innovation, entrepreneuriat; prospection salons
- ❑ La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angoulême
- ❑ La Chambre des Métiers
- ❑ Le Centre d'Information Jeunesse : transfert de l'Atelier Régional des Bourses Désir d'Entreprendre au sein de la Maison de l'Entreprendre

Pour cette dernière convention, entre le GrandAngoulême, le Centre Information Jeunesse, la Communauté de communes Charente Boëme Charraud et le Pays d'entre Touvre et Charente, il est précisé les éléments suivants :

L'Atelier Régional anime et instruit deux dispositifs d'accompagnement :

- la **Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (BRDE)**, qui constitue un véritable encouragement à l'entrepreneuriat en permettant l'accompagnement des porteurs de projet créant ou reprenant une activité en Poitou-Charentes,
- le **Coup de Pouce aux TPE**, qui permet de soutenir les petites entreprises du Commerce, de l'Artisanat et des Services dans leur développement ou dans le cadre d'un projet de transmission-reprise.

L'Atelier Régional des BRDE couvre trois territoires :

- La communauté d'agglomération du Grand Angoulême
- La communauté de communes Charente Boëme Charraud
- Le pays d'entre Touvre et Charente

Ils seront chacun signataires de la convention de partenariat avec le Centre Information Jeunesse qui prévoit notamment :

- les modalités d'accueil de l'Atelier au sein de la Maison de l'Entreprendre
- l'articulation de la mission de l'Atelier Régional dans le cadre de la Maison de l'Entreprendre
- les modalités de la participation financière du GrandAngoulême en complément de la part régionale.

En effet, le GrandAngoulême a participé à hauteur de 20% au dispositif BRDE jusqu'au 1^{er} janvier 2014, l'intégralité des Bourses et le fonctionnement des Ateliers Régionaux ont été repris par la Région à partir de cette date.

Cependant la participation régionale 2014, s'est trouvée réduite de 10 100 € par rapport au financement de 2013, lorsque l'ensemble des territoires participaient.

Suite à cette décision impactant les activités portées par le CIJ, il est proposé que les EPCI partenaires y participent de façon complémentaire.

L'annexe financière ci-joint à la convention cadre présente les sollicitations.

Les jurys des trois territoires seront organisés de façon conjointe. Un échange régulier sera organisé entre l'Atelier et les territoires et notamment avec le service économie de l'agglomération concernant la création ou la reprise d'entreprise et l'accès au financement selon les projets.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 3 mars 2015,

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 18 mars 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention de partenariat 2015/2016 avec le Centre information jeunesse, la communauté de communes Charente Boëme Charraud et le pays d'entre Touvre et Charente.

D'APPROUVER le versement en 2015 d'une subvention d'un montant de 7 500 € au Centre Information Jeunesse au titre de la mise en œuvre des BRDE.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention.

D'IMPUTER la dépense sur le chapitre 65 – sous rubrique 90 au budget principal.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 avril 2015	<u>Affiché le :</u> 09 avril 2015